

Questions/ Réponses

MAR23001-10012

Marché de service relatif à l'étude sur les barrières d'accès des femmes au marché du travail

Q1 : Le soumissionnaire peut-il présenter des experts qui n'ont pas travaillé auparavant avec lui mais qui remplissent les critères de sélection?

R1 : Oui il est possible de présenter des experts qui n'ont pas travaillé auparavant avec l'entité soumissionnaire mais qui remplissent les critères de sélection (se conformer à la version finale du cahier des charges).

Q2 : Quels sont les critères qui prévalent?

R2 : Tous les critères (sélection et attribution) sont d'application. Les critères de sélection sont éliminatoires. Les critères d'attribution seront utilisés pour comparer les offres en elles.

Q3 : Serait-il possible d'avoir une liste indicative ou préliminaire des zones envisagées ?

R3 : Au niveau de la région de l'Oriental, l'étude pourrait potentiellement couvrir l'ensemble des huit provinces. Toutefois, une focalisation sur certaines provinces caractérisées par une dynamique industrielle plus marquée est envisageable. À titre indicatif, les provinces de Nador, Oujda, Berkane, Guercif, Taourirt et Figuig (Bouarfa) pourraient faire l'objet d'un intérêt particulier, sous réserve de validation en interne. Il reste toutefois possible d'élargir le champ géographique à d'autres provinces sur la base de l'expertise du prestataire et de la pertinence des données recueillies.

Pour la zone de l'Atlas : un échantillon représentatif des communes de chichaoua, d'Al haouz , préfecture de marrakech et province de Taroudant.

Q4 : Enabel jouera-t-elle un rôle de facilitateur dans l'identification et la prise de contact avec les acteurs locaux (partenaires, associations, personnes ressources sur place, etc.) ?

R4 : Enabel jouera un rôle de facilitateur en mettant le prestataire en lien avec les points focaux provinciaux, membres du comité technique, qui pourront appuyer l'identification et la mobilisation des acteurs clés à l'échelle locale (OSC, coopératives, institutions, etc.). Ce soutien pourra également s'appuyer sur la présence des agents de terrain du programme pour faciliter les premiers contacts et l'accès au terrain.

Toutefois, l'organisation logistique des entretiens et des focus groupes (planification, coordination, moyens matériels) relèvera de la responsabilité du prestataire, en étroite coordination avec l'équipe du programme.

Q5 : . Accès aux données secondaires

R5 : Enabel mettra à disposition du prestataire l'ensemble des documents disponibles en interne. Néanmoins, le prestataire demeure responsable de la recherche, de l'identification et de l'accès aux données secondaires complémentaires auprès des institutions concernées, en s'appuyant, si nécessaire, sur les contacts facilités par Enabel.